

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 08 JUILLET 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 03 juin, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle polyvalente de Seychalles après convocations légales en date du 01 juillet 2025, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Sylvie ROCHE
Mme Danielle GRANOUILLET	M. Romain FERRIER
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Isabelle GROUIEC
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Elisabeth BRUSSAT
M. Gilles BERGAMI	Mr Cédric DAUDUIT
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Patricia LACHAMP
M. Daniel PEYNON	Mr Florent MONEYRON
Mme Annick FORESTIER	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Déolinda DE FREITAS	M. Jean-Louis DERBIAS
Mr Alain COSSON	Mme Michelle CIERGE
Mr Christian BOURNAT	M. Yannick DUPOUE
Mme Catherine MORAND	M. Antoine LUCAS
Mr Guillaume FRICKER	Mme Laurence GONINET

Suppléants présents : Mme Nathalie DE LA FUENTE

Etaient représentés (procuration) :

- Mme VIAL Séverine donne pouvoir à Mme HUGUET Josiane
- Mme MARMY Marie-France donne pouvoir à Mr COSSON Alain
- Mme OLIVON Anne-Marie donne pouvoir à Mme ROCHE Sylvie
- Mr BROUSSE René donne pouvoir à Mme CIERGE Michelle

Absents : Mme Elyane GRANET, Mr Gilles MARQUET, Mr Bernard FRASIAK

VOTE : En exercice : 35 Présents : 28 Représentés : 4 Votants : 32

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Objet : pôle commercial : demande de subvention « aménager un premier commerce » auprès du conseil régional auvergne rhône alpes

**POLE COMMERCIAL : DEMANDE DE SUBVENTION « AMENAGER
UN PREMIER COMMERCE » AUPRES DU CONSEIL REGIONAL
AUVERGNE RHONE ALPES**

Madame la Présidente informe le Conseil Communautaire de la nécessité de réaliser des travaux dans le local anciennement occupé par l'activité de « Boulangerie Epicerie », au sein du Pôle Commercial situé à Crevant-Laveine. En effet, le local nécessite un réaménagement complet, avec la création de deux cellules commerciales, il s'agit de réaliser des travaux visant à permettre l'installation de nouveaux commerces, prioritairement dans les secteurs alimentaires, offre qui fait actuellement défaut sur le nord du territoire de la CCEDA.

Aussi, Madame la Présidente propose de déposer un dossier "Aménager un premier commerce" auprès du Conseil régional Auvergne Rhône Alpes. Après chiffrage des travaux, le plan de financement est le suivant :

Dépenses (HT)		Recettes (HT)	
Maîtrise d'œuvre	1200€	CR Région Auvergne Rhône Alpes (30%) Aménager un premier commerce	15 000€
Travaux d'investissement	48 800€	CCEDA (Autofinancement 70%)	35 000€
Total (HT)	50 000€	Total (HT)	50 000€

Ceci exposé, Madame la Présidente propose à l'assemblée :

- De l'autoriser à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil régional Auvergne Rhône Alpes au titre du dispositif « Aménager un premier commerce » ;
- De lancer toutes les démarches permettant le réinvestissement du local dans les meilleurs délais afin de favoriser la venue d'un nouveau commerce.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,
Fait et publié à Lezoux, le 09 juillet 2025
Signé par Jean-Louis DERBIAS,
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Fait et publié à Lezoux, le 09 juillet 2025
Signé par Elisabeth BRUSSAT,
Présidente

